

COEUR de SAVOIE  
communauté de communes

le mag



**Élections 2026 :**  
Qui sont les nouveaux élus de  
Cœur de Savoie ?

# la parole à Béatrice SANTAIS

Présidente de la Communauté de communes Cœur de Savoie

**Béatrice SANTAIS a été réélue Présidente de la Communauté de communes Cœur de Savoie, le 02 avril 2026.**

## Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

Malgré une mise en place quelque peu tumultueuse, j'aborde ce nouveau mandat avec toujours la même envie de travailler au service de l'intérêt général et d'offrir aux habitants de Cœur de Savoie un service de qualité et ce, quelle que soit leur commune de résidence.

Les défis à relever pendant ces 6 années seront nombreux au sein de notre communauté et c'est ce qui rend notre mission passionnante. L'exercice n'est pas toujours simple, la Communauté de communes exerce 38 compétences au service de 39 000 habitants et 41 communes, sur un territoire aux multiples facettes avec beaucoup de petites communes rurales.

Les enjeux peuvent donc fortement varier en fonction du secteur sur lequel nous intervenons, mais nous nous attachons à garantir que l'action communautaire soit toujours menée dans un souci d'égalité entre les habitants de tout le territoire et notamment d'un point de vue tarifaire.

## Quels sont les enjeux de ce nouveau mandat ?

J'aurai à cœur de poursuivre une action centrée sur deux piliers qui me sont chers et qui sont l'essence même de notre communauté : la solidarité et la transition par l'innovation.



Par définition, la solidarité est le socle d'une Communauté de communes. En Cœur de Savoie, cela s'illustre notamment à travers la multitude de services du quotidien proposés par la Communauté aux habitants du territoire : accueil des jeunes enfants, accueil des enfants le mercredi et pendant les vacances scolaires, accompagnement des jeunes, maintien à domicile des plus âgés d'entre-nous, transport scolaire, aide à la rénovation de l'habitat...



*Futur Pôle enfance à Valgelon - La Rochette*

La solidarité s'exerce aussi auprès des 41 communes du territoire : nous tâcherons, dans un premier temps, d'augmenter l'offre de services mutualisés que nous mettons déjà à disposition des communes (secrétariat de mairie, autorisations d'urbanisme) afin de les accompagner au quotidien dans leurs projets et dans l'exercice de leurs missions (ingénierie technique ou financière mutualisée).

Nous poursuivrons le travail engagé aux côtés des associations du territoire telles que Terre Solidaire, Fibr'Ethik, Acti'Val73, qui portent elles-mêmes une mission de solidarité auprès des habitants du territoire.

Sur le volet de la transition, nous poursuivrons la démarche engagée depuis la création de la Communauté de communes en 2014 avec notamment l'élaboration de notre Plan Climat Air Energie Territorial – Acte 2 dès cette année.

De par sa taille, notre collectivité nous offre une certaine forme d'agilité, ce qui nous a permis d'aller vers des sujets de transition innovants comme l'autoconsommation collective d'électricité et de porter des projets expérimentaux comme la centrale photovoltaïque flottante à Alpespace, le projet européen Sun4All ou encore la centrale photovoltaïque au sol Alp'Cœur Énergie (mise en service en avril dernier qui est la plus importante des Savoie).

Cœur de Savoie a d'ailleurs reçu 4 étoiles au label « Territoire Engagé Transition Écologique », ce qui nous place parmi les territoires les plus avancés dans ce domaine. En effet, parmi les 1 501 collectivités françaises engagées dans ce label d'excellence, seules 41 ont atteint le niveau 4 étoiles et plus.

Nous poursuivrons notre action exemplaire dans tous les domaines de la transition.

## Quels sont les grands projets du mandat ?

Les projets sont aussi nombreux que les compétences exercées par la Communauté de communes !

Sur le volet des services à la personne, 2 grands projets viendront marquer le mandat et le premier devrait voir le jour courant 2027 sur la commune de Valgelon-La Rochette. Il s'agit de la construction d'un Pôle enfance qui rassemblera des services de la commune et de la Communauté de communes : accueil des enfants le mercredi et durant les vacances scolaires pour Cœur de Savoie, et accueil périscolaire pour la commune de Valgelon-La Rochette.

Sur la commune de Saint-Pierre-d'Albigny, le projet de création d'un Pôle « multi-services » vient d'être lancé avec la procédure de choix des architectes. Il permettra d'héberger toutes les activités du centre social La Partageraie ainsi que les services saint-pierrains de la Communauté de communes : halte-garderie et France services.

Par ailleurs, fin décembre 2026, une troisième France services ouvrira ses portes à Montmélian, en lieu et place de l'ancienne Trésorerie, place Albert Serraz. Ce service, qui a déjà démontré son succès à Saint-Pierre-d'Albigny et Valgelon - La Rochette, représente une vraie réussite pour notre territoire, et permettra de retisser le lien entre les habitants et différents services publics.

En matière de développement économique, nous poursuivrons le projet d'extension de la Zone d'activités de Plan Cumin, située sur la commune de Porte-de-Savoie, qui nous permettra de commercialiser, d'ici 2028, près de 20 Ha de terrains à vocation économique.

### Et sur le volet de la transition ?

La mobilité occupera vraisemblablement une part importante dans les sujets de transition que nous mènerons durant ce mandat. Le développement du SYMOS (SYndicat des Mobilités de l'Ouest Savoyard) mené conjointement avec le projet de SERM (Service Express Régional Métropolitain) permettra à terme de développer des offres de mobilité alternatives à la voiture individuelle à l'échelle du bassin de vie Montméliant-Chambéry-Aix-les-Bains. Des financements de l'État pourraient être mobilisés dans ce cadre.

Parallèlement, nous poursuivrons la politique cyclable engagée dans le mandat précédent qui prévoit de nombreux aménagements comme la liaison entre les Véloroutes 62 et 63, des aménagements portés par les communes dans le cadre de l'appel à projet « Territoire cyclable » ou encore une liaison entre Valgelon-La Rochette et Pontcharra.

Toujours en matière de transition, nous serons amenés à réfléchir sur le projet de cuisine centrale actuellement encore au stade de l'étude. Cet équipement pourrait bénéficier autant aux services de la Communauté de communes et au CIAS qu'aux communes du territoire et, pourquoi pas, à d'autres partenaires tels que les EHPAD.

### Est-ce qu'il faut s'attendre à des prises de compétences au cours du mandat ?

Il faudra se poser la question de la prise de compétences dans plusieurs domaines, soit parce que la loi nous l'impose, soit parce que certains services ou équipements sont trop lourds à porter par les communes.

Nous nous pencherons certainement sur le transfert des grands équipements structurants et notamment des piscines, dont l'intérêt communautaire n'est pas contesté.

Nous devons également œuvrer à un développement plus intégré de notre territoire. Et, sans aller jusqu'à la mise en place d'un PLU intercommunal durant ce mandat, il paraît indispensable de réfléchir ensemble, communes et Communauté de communes, aux grandes orientations d'aménagement de notre territoire, de valorisation et de mise en commun de ses ressources.

### Quelles sont les prochaines étapes ?

Face aux évolutions démographiques, économiques, sociales et environnementales qui transforment notre cadre de vie, il apparaît essentiel de renouveler et d'adapter notre projet de territoire.

Un tel projet constitue une feuille de route qui guide l'action publique et les investissements pour les années à venir. Il permet de définir des priorités claires, de coordonner les initiatives des différents acteurs et de garantir un développement équilibré, durable et solidaire.

Dans un contexte marqué par de nouvelles attentes des habitants, des contraintes réglementaires renforcées et des enjeux de transition écologique et numérique, l'élaboration d'un nouveau projet de territoire pour Cœur de Savoie devient une nécessité. Il doit permettre de réaffirmer une vision commune, de renforcer l'attractivité du territoire et d'améliorer la qualité de vie de chacun.

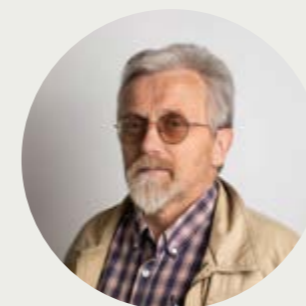
Ce nouveau projet de territoire sera construit avec l'ensemble des élus de Cœur de Savoie, des partenaires associatifs, des entreprises et des habitants afin de partager une ambition collective et de faire émerger des solutions adaptées aux réalités locales.

Centrale photovoltaïque Alp'Cœur Énergie



# Les membres du Bureau

**Le Bureau est composé de la Présidente et de 9 Vice-Président(e)s. Il se réunit régulièrement pour préparer, examiner et arbitrer les dossiers et projets qui seront ensuite soumis au vote du Conseil communautaire.**



**Marc GIRARD**

**1er Vice-Président  
en charge de la compétence  
de l'eau, de l'assainissement  
et des déchets**

Un Vice-Président pour une gestion maîtrisée, planifiée sur tout le territoire pour les déchets, l'assainissement et l'eau potable pour 2 communes.

Les tarifs de ces services, pour le bien vivre en Cœur de Savoie, doivent être optimisés pour le fonctionnement et les plans d'investissement au service des habitants.

La collectivité travaille à la planification des grands chantiers du mandat à travers trois schémas directeurs : celui de l'eau potable, pour les communes de Saint-Pierre-d'Albigny et Saint-Jean-de-la-Porte, est en cours d'élaboration, celui des déchets vient d'être lancé afin d'harmoniser les pratiques sur l'ensemble du territoire, et celui de l'assainissement, validé en 2025, a défini un programme de travaux ambitieux.

Objectif : proposer des services de proximité, performants et abordables pour tous.



**Arlette BRET**

**2ème Vice-Présidente  
en charge de l'enfance,  
de la jeunesse et  
des France services**

Les services à la personne sont au cœur des priorités de la Communauté de communes, qui renforcent quotidiennement ses missions pour améliorer et développer l'accueil du public en offrant des réponses adaptées aux besoins de la population.

Dans la continuité de nos engagements et des différentes actions menées, trois gros projets sont en cours : la construction, à Valgelon-La Rochette, en partenariat avec la commune, d'un pôle enfance permettant l'accueil des enfants 3/11 ans dans des conditions optimales pour le périscolaire et les centres de loisirs, la construction d'un pôle multiservices à Saint-Pierre-d'Albigny et l'ouverture fin 2026 d'une troisième France services à Montméliant.



**Michel RAVIER**

**3ème Vice-Président  
en charge de l'agriculture et  
du tourisme**

L'agriculture occupe une place essentielle dans le territoire de Cœur de Savoie. Au-delà de son poids économique, elle participe à l'identité locale, à la qualité des paysages, à l'entretien des espaces naturels et à l'attractivité de notre territoire. Consciente de ces enjeux, la Communauté de communes Cœur de Savoie a développé une politique agricole ambitieuse visant à accompagner les exploitants, préserver les terres agricoles et préparer l'avenir.

En support à cette politique, l'Office de tourisme et des loisirs de Cœur de Savoie assure l'accueil, l'information et l'accompagnement des visiteurs tout en valorisant les richesses naturelles, patrimoniales, viticoles et gastronomiques du territoire. Il accompagne également les professionnels du tourisme et contribue à la structuration de l'offre. Enfin, il développe les activités de pleine nature afin de renforcer l'attractivité durable du territoire.



### Jean-Jacques BAZIN

**4ème Vice-Président  
en charge de la mobilité  
et du développement  
économique**

Les enjeux de mobilité et d'économie, sont importants et stratégiques pour l'avenir de notre territoire, de ses habitants et de ses entreprises. Ils sont au cœur de notre engagement afin d'offrir des emplois diversifiés à notre population et de valoriser l'espace, en intégrant dans un environnement préservé.

La mise en œuvre du « Plan de mobilité Simplifié » de Cœur de Savoie demeure l'objectif principal de cette mandature via le renforcement, notamment, des offres proposées, en partenariat avec les différentes intercommunalités. L'offre de commerces de proximité reste une composante essentielle et un levier primordial pour le dynamisme de nos communes et il nous faut poursuivre et renforcer nos actions envers l'aménagement des parcs d'activités.

Le précédent mandat fut celui des discussions, des élaborations et des procédures, notamment en ce qui concerne la ZAC de Plan Cumin. Ce nouveau mandat sera celui des actions concrètes : demain se crée aujourd'hui.



### Eric BARBIER

**5ème Vice-Président  
en charge des travaux, de la  
GEMAPI, de la biodiversité  
et de la forêt**

Mon engagement de Vice-Président repose sur des actions concrètes, pragmatiques et collectives.

La gestion des milieux aquatiques, la prévention des risques, la préservation de la biodiversité et la valorisation de la forêt ainsi que le suivi et la réalisation des travaux communautaires doivent être pensés dans une logique d'équilibre, d'anticipation et d'efficacité.

L'objectif est d'agir avec responsabilité, en construisant des solutions durables, adaptées aux réalités et aux besoins du territoire.

Ce mandat s'inscrit dans un contexte où les enjeux environnementaux, climatiques et d'aménagement du territoire occupent une place centrale.

À travers cette délégation, l'ambition est de renforcer la résilience de notre territoire tout en conciliant préservation des ressources naturelles, développement local et qualité de vie des habitants.



### Marie-Claire PELLETIER

**6ème Vice-Présidente  
en charge de  
la petite enfance et  
de l'insertion par l'emploi**

Ma mission s'articule autour de deux piliers fondamentaux : bâtir un territoire inclusif et d'avenir tout en développant une approche globale de la famille et de l'individu.

En matière de petite enfance, l'objectif majeur est de garantir un accueil de qualité, accessible et équitable, tout en soutenant activement la parentalité et en renforçant l'attractivité de notre territoire pour les familles.

Face au défi de l'insertion par le travail, la priorité essentielle est de transformer la privation d'emploi en une activité utile et durable, créatrice de liens sociaux et de dignité, tout en s'appuyant sur un partenariat fort avec les acteurs économiques locaux.

Mon engagement sert une intercommunalité solidaire où chaque transition est pleinement sécurisée et chaque parcours professionnel valorisé.



### Pierre COMTE

**7ème Vice-Président  
en charge de la transition  
écologique et énergétique,  
de l'animation du PCAET et  
de l'habitat**

Des délégations à fortes valeurs sociétales et environnementales, reflet de l'ADN de notre collectivité.

Avec les communes et leurs habitants, l'expertise des pôles et services, nous déploierons une politique ambitieuse, accompagnée de moyens de communication et d'action pour atteindre les objectifs fixés : emmener tous les acteurs dans une dynamique de prévention et de veille, pour que chacun puisse prétendre à un habitat digne, aider les projets de rénovation et de maintien à domicile, promouvoir, échanger, proposer pour porter le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), colonne vertébrale de notre trajectoire énergétique et environnementale, sensibiliser aux enjeux de demain, remettre en cause certaines habitudes.

Sobriété énergétique, anticipation et adaptation pour notre territoire sont les piliers de cette délégation.



### Emmanuel COUX

**8ème Vice-Président  
en charge des finances,  
de l'administration générale,  
des mutualisations, de  
l'informatique et  
du numérique**

Dans un contexte de raréfaction des deniers publics nous devons optimiser les coûts et garantir le service public, avec une gestion rigoureuse, un partage des ressources et le développement progressif de mutualisations pertinentes. Les pistes menant à des financements complémentaires ou à l'attribution de subventions sont systématiquement explorées.

L'administration est exemplaire pour encourager la formation des agents, assurer leurs compétences et améliorer la qualité de vie au travail. Le dialogue social est équilibré, avec un respect permanent et réciproque de l'employeur et des représentants des agents.

Les enjeux environnementaux sont également pris en compte, notamment pour un numérique responsable et dans le cadre de la commande publique. Le réseau informatique sécurisé et les applications métier modernisent l'activité des services et simplifient le dialogue avec les habitants sur l'ensemble du territoire de Cœur de Savoie.



### Isabelle TESTARD

**9ème Vice-Présidente  
en charge de la culture,  
des équipements sportifs et  
de la communication**




























Culture, équipements sportifs et communication, les mêmes objectifs : faire de ces politiques publiques de véritables leviers de cohésion, d'attractivité et de qualité de vie.



































Les enjeux du mandat sont nombreux : garantir un accès équitable à la culture et au sport sur l'ensemble du territoire, accompagner les associations, moderniser et valoriser nos équipements, tout en répondant aux attentes des habitants et de chaque collectivité, et aux défis de la transition écologique.

J'accueille cette responsabilité avec enthousiasme, dans un esprit de dialogue et de proximité. Convaincue que la culture et le sport créent du lien et renforcent le vivre-ensemble, je souhaite poursuivre une action utile, ambitieuse et fédératrice au service de tous.

# Les 62 membres du Conseil communautaire

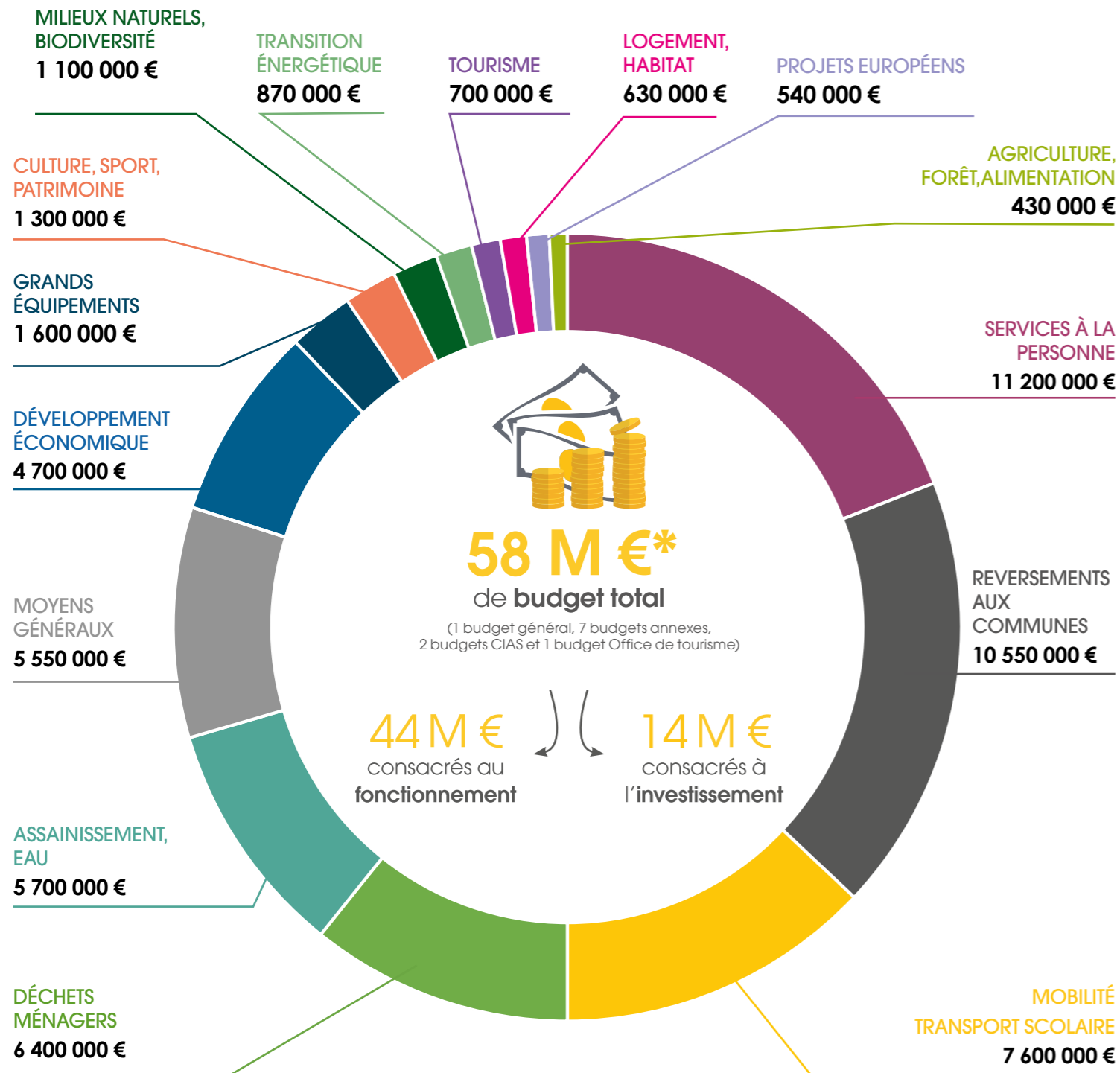
 Membres du bureau

<b>APREMONT</b>  Jacqueline CHARRIÈRE Maire	<b>ARBIN</b>  Patrice DOMENGET Maire	<b>ARVILLARD</b>  Jean-Claude MARTINET Maire	<b>BETTON BETTONNET</b>  Jérôme BERTHIER Maire	<b>BOURGNEUF</b>  Nicole BOUVIER Maire	<b>CHAMOUSSET</b>  Isabelle TESTARD Maire 9 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	<b>CHAMOIX SUR GELON</b>  Pierre COMTE Adjoint 7 <sup>ème</sup> Vice-Président
<b>CHAMPLAURENT</b>  Eric BARBIER Maire 5 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>CHÂTEAUNEUF</b>  Christelle HUGONOT Maire	<b>CHIGNIN</b>  Michel RAVIER Maire 3 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>COISE SAINT JEAN PIED GAUTHIER</b>  Jean-Luc BENETTI Maire	<b>CRUET</b>  Jean-Michel BLONDET Maire	<b>DÉTRIER</b>  Alain SIBUE Maire	
<b>FRÉTERIVE</b>  Dominique ASSIER Conseiller	<b>HAUTEVILLE</b>  Marc GIRARD Maire 1 <sup>er</sup> Vice-Président	<b>LA CHAPELLE BLANCHE</b>  Stéphane DUPARC Maire	<b>LA CHAVANNE</b>  Olivier DUVAL Maire	<b>LA CROIX DE LA ROCHETTE</b>  Marie-Claire PELLETIER Adjointe 6 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	<b>LA TABLE</b>  Jean-François CLARAZ Maire	<b>LA TRINITÉ</b>  Lionel RAVISCIONI Maire
<b>LAISSAUD</b>  Nathalie POMEON Maire	<b>LE BOURGET EN HUILE</b>  Véronique MASNADA Maire	<b>LE PONTET</b>  Vincent BRAND Maire	<b>LE VERNEIL</b>  Méric RIVOLLY Maire	<b>LES MOLLETES</b>  Christophe ROBERT Maire	<b>MONTENDRY</b>  Didier CHABRIER Maire	<b>MYANS</b>  Jean-Pierre GUILLAUD Maire

<b>MONTMÉLIAN</b>						<b>PLANAISE</b>
 Béatrice SANTAIS Maire Présidente	 Yves PAVILLET Adjoint	 Anne CONAND Adjointe	 Vincent CHEVROT Adjoint	 Sylvie COMPOIS Adjointe	 Edouard SANTAIS Adjoint	 Nathalie GONTARD Maire
<b>PORTE DE SAVOIE</b>						<b>PREBLE</b>
 Jean-Jacques BAZIN Maire 4 <sup>ème</sup> Vice-Président	 Caroline LEVANNIER Adjointe	 Serge GUILLEMAT Adjoint	 Evelyne FOURNIER Adjointe	 Lionel CORDEL Adjoint	 Charles-Antoine BOUTTAZ Conseiller	 Jean-Yves BERGER-SABATTEL Maire
<b>ROTHERENS</b>  Michel SYMANZIK Maire	<b>SAINT JEAN DE LA PORTE</b>  Alain COMBAZ Maire	<b>SAINT PIERRE DE SOUCY</b>  Isabelle JARRIAND Maire	<b>SAINTE HÉLÈNE DU LAC</b>  Emmanuel COUX Maire 8 <sup>ème</sup> Vice-Président	<b>VILLARD LÉGER</b>  Christiane FAVRE Maire	<b>VILLARD SALLET</b>  Jean-Claude MESTRALLET Maire	<b>VILLAROUX</b>  Michel PETIT Maire
<b>SAINT PIERRE D'ALBIGNY</b>						<b>VILLARD D'HÉRY</b>
 Michel BOUVIER Maire	 Grégory TISSEUR Adjoint	 Lionel GOUVERNEUR Adjoint	 Stéphanie GARDET-CHIMOT Adjointe	 Cindy ROSSET Conseillère	 Rémy SAINT-GERMAIN Conseiller	 Jean-Paul GORGES Maire
<b>VALGELON - LA ROCHETTE</b>						
 Jean-Pierre MERIEUX Maire	 Joël RECORDON Maire délégué	 Annie GONTARD Adjointe	 Elisabeth JOUTY Adjointe	 Jean-Loup CREUX Adjoint	 Jacky DONJON Conseiller	

# Le budget 2026

## Les principales dépenses par thématiques\*



## Les budgets

1 budget général, 7 budgets annexes : zones d'activités économiques, assainissement, déchets, eau potable, transport mobilité, photovoltaïque et GEMAPI - 2 budgets CIAS - 1 budget Office de Tourisme

\*Dépenses réelles de fonctionnement et investissement (hors amortissements et stocks)

## Les investissements marquants de l'année 2026

Aménagements du schéma directeur cyclable	2 753 000 €
Construction Pôle enfance à Valgelon-La Rochette	2 400 000 €
Extension ZAC Plan Cumin à Porte de Savoie	753 000 €
Rénovation bâtiment Vénus à Alpespace	600 000 €
Travaux d'assainissement	562 000 €
Études et viabilisations, travaux voie Darwin	551 000 €
Aménagements d'une nouvelle France services à Montmélian	500 000 €
Mise en œuvre du SDIE	381 000 €
Fonds de concours versement des aides à la rénovation habitat énergétique et à l'amélioration des logements privés	375 000 €
Travaux eau potable	281 000 €
Divers équipements pour gestion des déchets	270 000 €
Infrastructures/Aménagements d'activités touristiques	200 000 €
Équipements thermiques structures enfance et petite enfance	165 000 €
Bâtiment multi-services à Saint-Pierre-d'Albigny	136 000 €
Parc informatique	120 000 €
Fonds de concours pour équipements d'intérêt supra-communal	100 000 €
Aire de grands passages	100 000 €
Voiries des zones d'activités (hors ZAC)	95 000 €
Flotte automobile	65 000 €
Fonds de concours aménagements du schéma directeur cyclable	55 000 €
Photovoltaïque sur infrastructures communautaires	43 000 €

## Les principales recettes

Recettes fiscales	25 240 000 €	DÉTAIL DES RECETTES FISCALES	Impôts économiques	12 100 000 €
Épargne	11 530 000 €		Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	5 270 000 €
Produits des services	10 300 000 €		Compensation suppression de la taxe d'habitation	3 530 000 €
Subventions	10 250 000 €		Taxe foncier bâti	1 700 000 €
Recours à l'emprunt	4 200 000 €		Versement mobilité	1 470 000 €
Dotations de l'État	4 000 000 €		Taxe GEMAPI	600 000 €
			Taxe d'habitation résidences secondaires	330 000 €
			Taxe foncier non-bâti	130 000 €
			Taxe de séjour	140 000 €

## Les taux de fiscalité

Cotisation foncière des entreprises	26.29 %
Versement mobilité	0.6 %
Taxe foncier bâti	3.26 %
Taxe foncier non-bâti	15.41 %
Taxe d'habitation résidences secondaires	8.83 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	11 %
Taxe GEMAPI (produit)	600 000 €



place Albert Serraz - BP 40020  
73802 Montmélian Cedex  
secretariat@cc.coeurdesavoie.fr  
tél. 04 79 84 36 27

[www.coeurdesavoie.fr](http://www.coeurdesavoie.fr)

**Magazine de la Communauté de communes N° 24**

Directrice de la publication : Béatrice SANTAIS /

Rédaction : Service Communication de la Communauté de communes /

Conception et réalisation : Service communication /

N° ISSN : 2553-9574 / Dépôt légal : à parution /

Tirage : 20 000 exemplaires / Impression : Ma Bonne Impression /